

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
octroyant une subvention à la Fédération des Etablissements
libres subventionnés indépendants (FELSI) pour assurer la
mise en oeuvre de la formation en cours de carrière des
membres du personnel directeur et enseignant et du
personnel auxiliaire d'éducation de l'enseignement de
promotion sociale DO 56 - AB 44.08 - PA 55) Le Gouvernement
de la Communauté française,**

A.Gt 24-03-2000

M.B. 24-06-2000

Vu le décret du 30 juin 1998 relatif à la formation en cours de carrière des membres du personnel directeur et enseignant et du personnel auxiliaire d'éducation de l'enseignement de promotion sociale, notamment l'article 9;

Vu le décret du 23 décembre 1999 contenant le budget général des dépenses de la Communauté française pour l'année budgétaire 2000;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 21 mai 1999 portant exécution du décret du 30 juin 1998 relatif à la formation en cours de carrière des membres du personnel directeur et enseignant et du personnel auxiliaire d'éducation de l'enseignement de promotion sociale;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la communauté française du 29 juillet 1999 portant règlement de son fonctionnement, notamment l'article 6, § 1er;

Le Ministre de la Jeunesse, de la Fonction publique et de l'Enseignement de Promotion sociale,

Arrête :

Article 1^{er}. - Une subvention globale de FB 681 332 (six cent quatre-vingt un mille trois cent trente-deux francs) à imputer à charge du crédit inscrit à l'allocation de base 44.8, programme d'activité 55, division organique 56 du budget de la Communauté française, dépenses du Ministère de l'Éducation, de la Recherche et de la Formation, année budgétaire 2000, est allouée à la Fédération des établissements libres subventionnés indépendants (enseignement de promotion sociale), n° de compte 210-0560021-92.

Article 2. - La subvention visée à l'article 1er est destinée à couvrir la réalisation d'un projet de formation s'inscrivant dans le cadre de la formation en cours de carrière, telle que définie par le décret du 30 juin 1998 relatif à la formation en cours de carrière des membres du personnel directeur et enseignant et du personnel auxiliaire d'éducation de l'enseignement de promotion sociale.

Les projets visés à l'alinéa 1er sont les suivants :

1° *Projet n° 1 :*

Intitulé de la formation : L'interculturalité en formation d'adultes

Objectifs de la formation : s'approprier des outils pour mieux appréhender et gérer la diversité culturelles dans ses multiples dimensions

Convention entre : FPS - Liège
Rue Darchis 20
4000 - LIEGE
et
FELSI
Drève des gendarmes 45
1180 - BRUXELLES

Date prévue du début : 23 mars 2000

Date prévue de fin : 3 mai 2000

Montant : 72 516 FB

2° Projet n° 2 :

Intitulé de la formation : Formation à Internet

Objectifs de la formation : Familiariser les enseignants avec Internet; faire découvrir les potentialités d'internet dans leur enseignement

Convention entre : FPS - Liège
Rue Darchis 20
4000 - LIEGE
et
FELSI
Drève des gendarmes 45
1180 - BRUXELLES

Date prévue du début : 1er décembre 2000

Date prévue de fin : 16 décembre 2000

Montant : 15 826 FB

3° Projet n° 3 :

Intitulé de la formation : Pédagogie des adultes : conception et gestion d'une séquence de formation

Objectifs de la formation : Intégrer des techniques spécifiques à la pédagogie des adultes pour les utiliser dans la conception et la gestion d'une séquence de formation

Convention entre : FPS - Liège
Rue Darchis 20
4000 - LIEGE
et
FELSI
Drève des gendarmes 45
1180 - BRUXELLES

Date prévue du début : 23 octobre 2000

Date prévue de fin : 9 décembre 2000

Montant : 105 380 FB

4° Projet n° 4 :

Intitulé de la formation : Gestion des conflits et négociation

Objectifs de la formation : Identifier les conflits et les sources possibles de leur émergence;
Envisager la mise en place d'actions de résolution de conflits

Convention entre : FPS - Liège
Rue Darchis 20
4000 - LIEGE
et
FELSI
Drève des gendarmes 45
1180 - BRUXELLES

Date prévue du début : 21 février 2000

Date prévue de fin : 3 mars 2000

Montant : 46 478 FB

5° Projet n° 5 :

Intitulé de la formation : Participation à l'élaboration d'un dossier pédagogique de régime 1 en groupe de travail

Objectifs de la formation : Comprendre la structuration d'un dossier pédagogique dans la logique du régime 1 tant dans les aspects pédagogiques qu'administratifs; connaître les règles rédactionnelles d'un dossier pédagogique

Convention entre : FPS - Liège
Rue Darchis 20
4000 - LIEGE
et
FELSI
Drève des Gendarmes 45
1180 - BRUXELLES

Date prévue du début : 2 octobre 2000

Date prévue de fin : 11 octobre 2000

Montant : 35 052 FB

6° Projet n° 6 :

Intitulé de la formation : Projet de formation et dossier pédagogique

Objectifs de la formation : Elaborer collectivement un projet de formation en cohérence avec l'ensemble des dossiers du dossier pédagogique et des éléments y afférents

Convention entre : FPS - Liège
Rue Darchis 20

4000 - LIEGE
et
FELSI
Drève des Gendarmes 45
1180 - BRUXELLES

Date prévue du début : 17 mai 2000

Date prévue de fin : 31 mai 2000

Montant : 34 352 FB

7° Projet n° 7 :

Intitulé de la formation : Pédagogie des adultes : conception et gestion d'une séquence de formation

Objectifs de la formation : Intégrer des techniques spécifiques à la pédagogie des adultes pour les utiliser dans la conception et la gestion d'une séquence de formation

Convention entre : FPS - Charleroi
Avenue des Alliés 2
6000 - CHARLEROI
et
FELSI
Drève des Gendarmes 45
1180 - BRUXELLES

Date prévue du début : 2 octobre 2000

Date prévue de fin : 12 décembre 2000

Montant : 100 880 FB

8° Projet n° 8 :

Intitulé de la formation : Projet de formation et dossier pédagogique

Objectifs de la formation : Elaborer collectivement un projet de formation en cohérence avec l'ensemble des dossiers du dossier pédagogique et des éléments y afférents

Convention entre : FPS - Bruxelles
Rue du Midi 118
1000 BRUXELLES
et
FELSI
Drève des Gendarmes 45
1180 - BRUXELLES

Date prévue du début : 18 octobre 2000

Date prévue de fin : 8 novembre 2000

Montant : 34 700 FB

9° Projet n° 9 :

Intitulé de la formation : Initiation à l'informatique et aux logiciels utilisés par les professeurs de comptabilité, de fiscalité et de droit

Objectifs de la formation : Utiliser les outils informatiques (traitement de textes, tableur, logiciels «orientés comptabilité», internet) dans l'enseignement

Convention entre : EPFC
Bd du Triomphe 1 -CP220
1050 BRUXELLES
et
FELSI
Drève des Gendarmes 45
1180 - BRUXELLES

Date prévue du début : 15 février 2000

Date prévue de fin : 16 mai 2000

Montant : 54 900 FB

10° Projet n° 10 :

Intitulé de la formation : Initiation au multimédia

Objectifs de la formation : Découvrir les domaines d'application du multimédia; combiner des informations (texte, graphique, photo, données, vidéo et sons) pour construire une application personnalisée

Convention entre : EPFC
Bd du Triomphe 1 -CP220
1050 BRUXELLES
et
FELSI
Drève des Gendarmes 45
1180 - BRUXELLES

Date prévue du début : 1er octobre 2000

Date prévue de fin : 13 novembre 2000

Montant : 59 920 FB

11° Projet n° 11 :

Intitulé de la formation : Formation à internet

Objectifs de la formation : Familiariser les enseignants avec internet; faire découvrir les diverses possibilités d'utilisation d'internet

Convention entre : EPFC
Bd du Triomphe 1 -CP220
1050 - BRUXELLES

et
FELSI
Drève des Gendarmes 45
1180 - BRUXELLES

Date prévue du début : 18 mars 2000

Date prévue de fin : 25 mars 2000

Montant : 13 176 FB

12° Projet n° 12 :

Intitulé de la formation : Formation à internet

Objectifs de la formation : Familiariser les enseignants avec internet; faire découvrir les diverses possibilités d'utilisation d'internet

Convention entre : EPFC
Bd du Triomphe 1 -CP220
1050 - BRUXELLES
et
FELSI
Drève des Gendarmes 45
1180 - BRUXELLES

Date prévue du début : 22 avril 2000

Date prévue de fin : 29 avril 2000

Montant : 13 176 FB

13° Projet n° 13 :

Intitulé de la formation : Formation à internet

Objectifs de la formation : Familiariser les enseignants avec internet; faire découvrir les diverses possibilités d'utilisation d'internet

Convention entre : EPFC
Bd du Triomphe 1 -CP220
1050 – BRUXELLES
et
FELSI
Drève des Gendarmes 45
1180 - BRUXELLES

Date prévue du début : 13 mai 2000

Date prévue de fin : 20 mai 2000

Montant : 13 176 FB

14° Projet n° 14 :

Intitulé de la formation : Formation pour les personnes ressources chargées de la gestion des centres cybermédiés fournis par la Région wallonne

Objectifs de la formation : Former à la gestion du CCM; former dans l'aide à la formation des collègues; former dans la découverte et la diffusion de ces nouveaux moyens d'enseigner

Convention entre : Institut Francisco Ferrer
SERAING
et
FELSI
Drève des Gendarmes 45
1180 - BRUXELLES

Date prévue du début : 14 janvier 2000

Date prévue de fin : 31 décembre 2000

Montant : 81 800 FB

Article 3. - La subvention visée à l'article 1er sera liquidée, en une seule tranche, dans la première moitié de la durée du projet.

Le cas échéant, la subvention visée à l'alinéa 1er est diminuée des montants correspondant aux rémunérations des chargés de cours assurant la formation en cours de carrière.

Article 4. - Au terme de chacun des projets visés à l'article 2, le réseau bénéficiaire doit, dans les trois mois, transmettre au Service de l'enseignement de promotion sociale de la Direction générale de l'enseignement non obligatoire, Cité administrative de l'Etat, boulevard Pachéco 19, boîte 0, bureau 4007, à 1010 Bruxelles les documents suivants :

- 1° le compte détaillé, en double exemplaire, des dépenses visées à l'article 2;
- 2° les pièces justificatives relatives à toutes les dépenses visées au 1°. Ces pièces doivent être établies en double exemplaire et reprises par ordre chronologique sur un relevé récapitulatif établi également en double exemplaire.